

# L'ASSOCIATION PRÉVENTION ROUTIÈRE, AVEC VOUS POUR LA VIE

Notre association est **la seule en France à former et accompagner tous les usagers de la route, dès leur plus jeune âge et tout au long de leur vie**, pour leur inculquer de bons réflexes et renforcer sans cesse leur niveau de vigilance et de responsabilité. Une mission essentielle lorsque l'on sait que 90% des accidents sont dus à de mauvais comportements...

## L'ASSOCIATION PRÉVENTION ROUTIÈRE, C'EST NOTAMMENT :



**PRÈS DE  
2 MILLIONS  
D'ENFANTS**

et 50 000 lycéens  
formés chaque année.

## 101 COMITÉS DÉPARTEMENTAUX



regroupant plus de  
1 500 bénévoles  
pour une présence sur  
tout le territoire.

## PLUS DE 300 000 ÉTHYLOTTESTS

distribués tous les ans  
lors des soirées étudiantes  
et à la sortie des lieux festifs.



## PRÈS DE 70 000 VOITURES DIAGNOSTIQUÉES

chaque automne dans le cadre  
de l'opération « Lumière et Vision ».



## PLUS DE 30 000 CONDUCTEURS SÉNIORS

bénéficiant chaque année d'un stage  
de remise à niveau.



**1949**

Création de l'association  
Prévention Routière.

**1953**

1<sup>ère</sup> campagne « Boire ou conduire, il faut choisir ».  
1<sup>ère</sup> piste d'éducation routière à Paris.

# L'ASSOCIATION PRÉVENTION ROUTIÈRE EN ACTION POUR...

## APPRENDRE AUX ENFANTS LES BONS RÉFLEXES DE SÉCURITÉ

Partout en France, nos bénévoles interviennent dans les écoles, **dès la maternelle et jusqu'au lycée**, pour sensibiliser les élèves aux dangers de la route, leur donner de bons réflexes en tant que piétons ou cyclistes et enfin, les préparer à devenir des conducteurs responsables.

### L'ASSOCIATION PRÉVENTION ROUTIÈRE EN MILIEU SCOLAIRE, C'EST :

- ✓ Des **jeux et outils pédagogiques** adaptés à tous les âges ;
- ✓ Des **ateliers thématiques**, débats et témoignages ;
- ✓ Et surtout, des **pistes d'éducation routière** pour des mises en situation réelles et des exercices en milieu protégé.

UN DON DE 50 €  
=  
25 ÉLÈVES  
FORMÉS



1955

Notre association est reconnue d'utilité publique.

1962

Création de l'Ordre du Conducteur pour récompenser nos adhérents.

1973

Nous obtenons le port obligatoire de la ceinture de sécurité.

## PROTÉGER LES JEUNES DES DANGERS LIÉS À LEUR ÂGE

À l'âge du scooter ou de l'apprentissage automobile, des retours de soirées ou encore des prises de risque (alcool, vitesse...), la route est plus que jamais le lieu de tous les dangers et **la première cause de mortalité des 15-24 ans.**

### L'ASSOCIATION PRÉVENTION ROUTIÈRE POUR LES JEUNES, C'EST :

- ✓ **1 500 interventions par an dans les lycées et les universités** pour sensibiliser les jeunes aux comportements à risque : alcool, cannabis, vitesse, téléphone portable...
- ✓ Des opérations d'envergure comme « **Capitaine de soirée** » : celui qui conduit, c'est celui qui ne boit pas !
- ✓ Une présence à **la sortie des lieux festifs et des discothèques** : sensibilisation, distribution d'éthylotests...



« En quelques années, la désignation d'un "Capitaine de soirée" est entrée dans les habitudes des jeunes. C'est un bel exemple de réflexe créé par notre association. Un réflexe qui a sûrement sauvé de nombreuses vies. »  
Lucie B., bénévole,  
Montpellier.

1980

La pédagogie élaborée par notre association réforme le permis moto.

1990

Lancement du concours des « Écharpes d'or » destiné aux collectivités territoriales.

# L'ASSOCIATION PRÉVENTION ROUTIÈRE EN ACTION POUR...

## AIDER LES CONDUCTEURS SÉNIORS À RESTER MOBILES

Sans être plus dangereux, les conducteurs séniors sont incontestablement plus fragiles. Pour rester mobiles en toute sécurité, ils ont donc régulièrement besoin d'actualiser leurs connaissances, de se remettre à niveau, d'entretenir leurs réflexes...

### L'ASSOCIATION PRÉVENTION ROUTIÈRE POUR LES CONDUCTEURS SÉNIORS, C'EST :

- ✓ **Plus de 750 stages** de remise à niveau organisés chaque année ;
- ✓ **Et plus de 30 000 séniors** qui peuvent ainsi continuer à prendre la route en sécurité.

*« À bientôt 70 ans, je me rendais bien compte que je n'étais plus aussi alerte qu'avant. J'étais moins sûr de moi malgré 45 ans de conduite. Le stage de remise à niveau m'a permis de reprendre confiance et d'intégrer des règles et des signalisations nouvelles. Aujourd'hui, je me sens de nouveau à l'aise au volant. »*  
Raymond L.,  
Saint-Germain-en-Laye.



2000

Lancement de l'opération  
« Capitaine de soirée ».

2002

Non à l'amnistie présidentielle  
des infractions routières.

20

No  
de

## ÉLIMINER TOUS LES COMPORTEMENTS À RISQUE

90% des accidents sont directement dus à de mauvais comportements au volant : consommation d'alcool, vitesse excessive, usage du téléphone portable, fatigue ou manque de vigilance...

DEPUIS SA CRÉATION, NOTRE ASSOCIATION S'EST DONNÉE  
POUR MISSION DE CHANGER CES COMPORTEMENTS À TRAVERS :

- ✓ D'importantes **campagnes de sensibilisation** du grand public ;
- ✓ Des **opérations nationales** comme « Lumière et Vision » sur le sujet de la visibilité ;
- ✓ La diffusion de nombreux **documents d'information** ;
- ✓ Une action sans relâche auprès des pouvoirs publics **pour faire évoluer les lois et les réglementations**, mais aussi pour améliorer la signalisation routière en vigueur et la qualité de nos routes.

UN DON DE 35 €  
=  
PARTICIPATION À L'ORGANISATION  
D'UN STAGE DE REMISE À NIVEAU



1972 :  
16 545 MORTS

2012 :  
MOINS DE 4 000 MORTS

ENSEMBLE,  
CONTINUONS !

2004

Nous obtenons la création du permis probatoire de 6 points pour les jeunes conducteurs.

2007

Lancement de la pétition nationale « Alcool au volant – les jeunes ont assez trinqué ! ».

# ADHÉRENT DE L'ASSOCIATION PRÉVENTION ROUTIÈRE : UN STATUT, QUATRE PRIVILÈGES

EN APPORTANT UN SOUTIEN ANNUEL DE **38€ OU PLUS** À L'ASSOCIATION PRÉVENTION ROUTIÈRE, VOUS ACCÉDEZ AU STATUT D'ADHÉRENT QUI VOUS RÉSERVE **4 GRANDS AVANTAGES** :



## 1 / Le droit de vote

Vous pouvez voter lors de notre Assemblée Générale, qui a lieu en juin, et prendre ainsi part à nos grandes orientations.



## 2 / Le magazine « Circuler Autrement »

Vous recevez chaque trimestre notre magazine qui vous dévoile les actualités de la prévention routière, des conseils pratiques et un bilan des actions menées grâce à vous.



## 3 / Des offres exclusives

Vous bénéficiez d'offres proposées par nos partenaires, qui vous sont présentées dans un document joint à votre reçu fiscal.



2010

Nous obtenons la mise en place d'éthylotests anti-démarrage dans les cars de transport d'enfants.

## 4 / La Palme de l'Ordre du Conducteur

Créée pour récompenser nos adhérents faisant preuve d'un comportement responsable au volant et d'un soutien sans faille, cette Palme témoigne à la fois de votre qualité de conducteur et de votre engagement à nos côtés.

Une fois votre adhésion enregistrée, vous recevrez le document vous permettant de demander votre Palme, dont le niveau dépend du nombre d'années de conduite ou de kilomètres parcourus sans accident corporel responsable et sans retrait de permis :



### PALME DE BRONZE

5 ans de conduite ou 50 000 km minimum



### PALME D'ARGENT

10 ans de conduite ou 200 000 km minimum



### PALME D'OR

25 ans de conduite ou 500 000 km minimum



### PALME DE PLATINE

40 ans de conduite ou 1 200 000 km minimum



### PALME DE DIAMANT

Palme de Platine depuis au moins 2 ans

**Au fil des années ou des kilomètres parcourus, votre niveau de Palme peut ainsi évoluer jusqu'à atteindre la Grande Médaille !**



### GRANDE MÉDAILLE

Palme de Diamant depuis au moins 3 ans

2011

Le nombre de tués sur la route en France passe sous la barre des 4 000/an.

# NOUS SOUTENIR AUTREMENT

Pour mener l'ensemble de nos actions et sauver toujours plus de vies, nous ne pouvons compter que sur vous. **Alors soutenez-nous !**  
Pour cela, vous pouvez :

## ✔ Nous faire un don

Chaque don, quel qu'en soit le montant, c'est plus de moyens d'action, et donc plus de bons comportements sur les routes grâce à vous !

## ✔ Nous apporter un soutien régulier

Le don mensuel par prélèvement automatique vous permet de répartir votre générosité sur l'année, tout en nous assurant une source de financement stable et régulière pour mieux anticiper et programmer l'ensemble de nos actions.

## ✔ Nous faire un legs ou une donation

Reconnue d'utilité publique, l'association Prévention Routière est habilitée à recevoir des legs et donations exonérés de droits de succession. Vous pouvez ainsi nous transmettre une partie de votre patrimoine pour offrir aux générations futures des routes totalement sécurisées.

*« Je prends ma voiture tous les jours, alors c'est tous les jours que j'ai envie d'agir pour plus de sécurité. J'ai donc logiquement choisi le don régulier par prélèvement automatique : 15 € par mois, soit 50 centimes par jour, pour aider l'association Prévention Routière à agir sur tous les fronts ! »*  
Laurent C., Nevers.

